

COLLECTION

RENCONTRES

Inscrire la biodiversité au cœur des projets de territoire

Synthèse du Colloque ABC
des 5-7 novembre 2024



Inscrire la biodiversité au cœur des projets de territoire

Synthèse du quatrième colloque des atlas de la biodiversité communale (ABC) qui s'est tenu à Strasbourg, du 5 au 7 novembre 2024, à l'invitation de l'Office français de la biodiversité (OFB), de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Office français de la biodiversité
Août 2025

PRÉAMBULE

Lancés il y a plus de trente ans par les parcs naturels régionaux à titre expérimental, les atlas de la biodiversité communale ont connu, depuis, un véritable succès, a rappelé Michaël Weber, sénateur de Moselle et président de la Fédération des parcs naturels régionaux (PNR). Le programme de soutien national aux ABC, dont l'OFB s'est saisi en 2017, a permis l'accompagnement de plus de 600 projets, à l'échelle communale ou intercommunale, couvrant aujourd'hui 4 600 communes.

SOMMAIRE

ABC, mode d'emploi	3
Un outil de connaissance et de diagnostic tourné vers l'action	5
Mobiliser les habitants et les acteurs du territoire	6
Vers des projets de territoire favorables à la biodiversité	8

Bien plus que des inventaires naturalistes, les atlas de la biodiversité communale sont de véritables tremplins pour engager les territoires vers un avenir soutenable. Ce continuum, du diagnostic écologique vers l'action, des ABC vers les « Territoires engagés pour la nature » et les « Capitales françaises de la biodiversité », a largement été mis en avant lors du colloque. Les 13 visites

de terrain sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, de Muttersholtz et de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche, les séances plénières et les 25 ateliers présentant les formes d'engagement possibles des collectivités en matière de biodiversité aux plus de 320 participants du colloque, ont permis de balayer un large éventail de bonnes pratiques.

ABC, mode d'emploi

Un atlas de la biodiversité communale est un projet de trois à quatre ans, porté par une commune, un groupement de communes (intercommunalité, syndicat mixte, parc naturel régional, etc.), un parc national ou encore, dans les territoires d'outre-mer, une association

(à condition qu'elle soit soutenue par une ou plusieurs communes). Généralement, un ABC réalisé à l'échelle communale permet une meilleure appropriation par le public et les élus, tandis qu'à l'échelle intercommunale, il sera plus facile de le connecter à d'autres politiques locales et

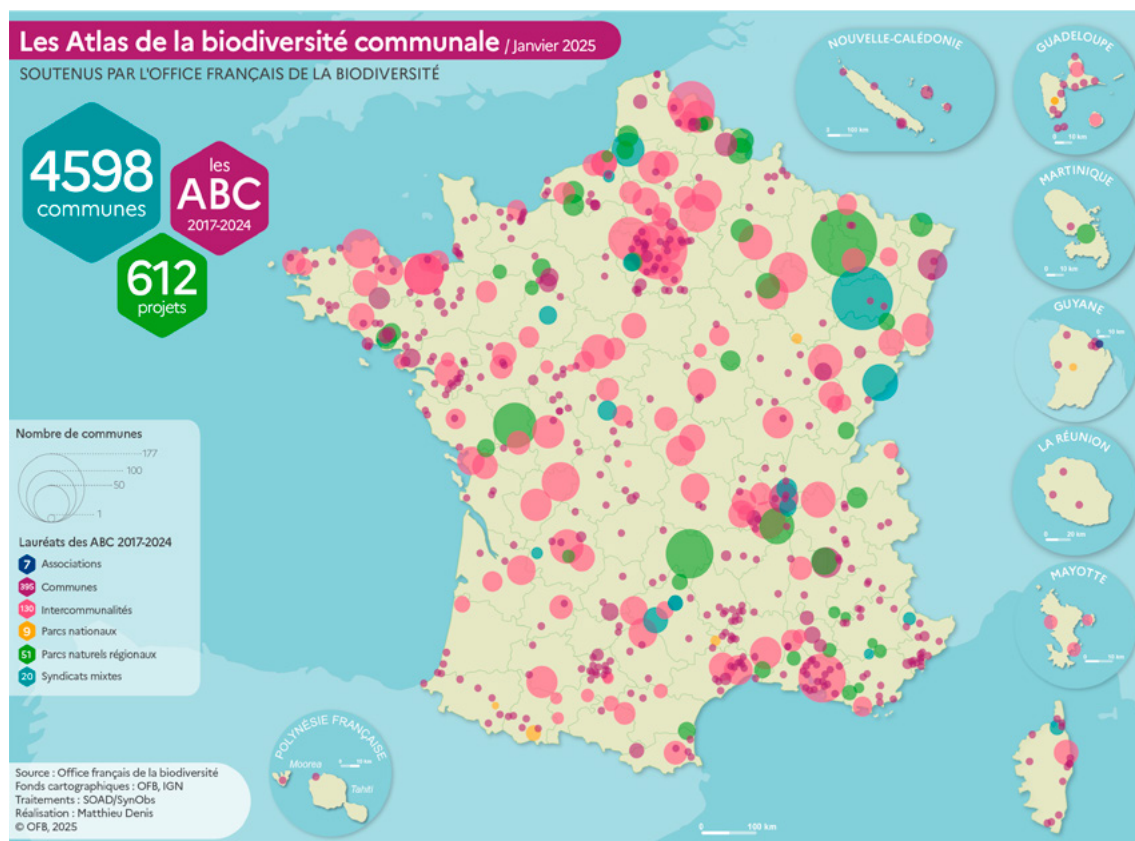


Figure 1 ■ La carte présentant les ABC financés par l'OFB entre 2017 et 2024. © OFB



Figure 2 ▪ L'atelier « Cartographier les enjeux » qui a permis d'apprendre à construire, à partir de cas fictifs, des cartes opérationnelles pour mettre en lumière les enjeux de biodiversité. © P. Massit/OFB

démarches de planification, telles le Plan local d'urbanisme (PLU), le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le Plan climat air énergie territorial (PCAET) ou encore la Trame verte et bleue (TVB). *L'ABC est un outil d'aide à la décision. Il nous permet de prioriser nos actions et de justifier nos choix par des arguments scientifiques. Il nous aide aussi à gérer la complexité, ce qui est précieux. La transition écologique implique, en effet, énormément de défis à prendre à bras le corps simultanément,* a témoigné en plénière Nicolas Orgelet, vice-président de la communauté d'agglomération Blois Agglopolys (Loir-et-Cher) et chargé de la transition écologique.

Le travail commence dès le montage du dossier de candidature, a précisé Anaïs Gérard, cheffe de

projet ABC à l'OFB. La première étape consiste à définir l'échelle de l'atlas, pour s'adapter au mieux aux particularités du territoire et du projet, puis à rassembler les données existantes sur la biodiversité locale. Il convient ensuite de construire une stratégie d'inventaire, détaillant les taxons et les milieux naturels à investiguer, puisqu'un ABC n'a pas vocation à documenter la biodiversité de manière exhaustive. Des inventaires naturalistes, impliquant un public aussi large que possible, sont alors conduits.

L'ensemble des connaissances est ensuite traduit en une cartographie de synthèse qui croise les espèces, les habitats et les continuités écologiques et les met en regard des pressions (urbanisation, pollution, exploitation des habitats...). Elle fait apparaître clairement les enjeux de préservation de la biodiversité locale et inspire un plan d'actions couvrant les champs de la connaissance, de la sensibilisation, de la gestion ou de l'aménagement. *Le cadre idéal de mise en œuvre du plan d'actions est la démarche « Territoires engagés pour la nature », pour laquelle les Agences régionales de la biodiversité apportent leur appui et une mise en réseau,* a précisé Thibault Faraüs, chargé de mission à l'OFB, qui avait participé à l'organisation du colloque.

Un ABC requiert donc une grande implication de la part des porteurs de projet, les collectivités,

Trophée des ABC : cinq territoires lauréats

Le colloque était aussi l'occasion de désigner les cinq collectivités lauréates des Trophées des ABC, soutenus par le mécénat de la Fondation ENGIE :

- dans la catégorie « Connaître » : l'ABC de Dol-de-Bretagne (qui couvre aussi les communes d'Epiniac et de Baguer-Pican);
- dans la catégorie « Mobiliser » : les ABC de Mûrs-Erigné et Thuir (ex aequo);
- dans la catégorie « Agir et planifier » : l'ABC de Remire-Montjoly;
- le prix spécial « toutes catégories » : l'ABC de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Ces collectivités exemplaires seront particulièrement mises à l'honneur au cours de cette année 2025.

Pour en savoir plus : www.ofb.gouv.fr/trophees-abc

/// L'ABC est un outil d'aide à la décision. Il nous permet de prioriser nos actions et de justifier nos choix par des arguments scientifiques.

mais aussi des structures qui les accompagnent, à commencer par les associations, qui ont joué un rôle majeur dans le déploiement des ABC, et les bureaux d'études.



Figure 3 ■ Les représentants des collectivités lauréates des Trophées des ABC. © P. Massit/OFB

Un outil de connaissance et de diagnostic tourné vers l'action

Comme l'a souligné Suzanne Brolly, adjointe à la maire de Strasbourg (Bas-Rhin) en charge de la ville résiliente, *l'objectif n'est pas de collecter de la donnée pour collecter de la donnée, mais pour porter à connaissance et influencer les prises de décision, mettre en œuvre des actions de protection et de reconquête de la biodiversité et, finalement, avoir des territoires vivants !* Conduire un ABC, c'est donc cibler les habitats et les groupes d'espèces inventoriés, selon les problématiques du territoire, afin d'éclairer au mieux les choix d'aménagement futurs.

Par exemple, les haies font partie des éléments de biodiversité souvent documentés dans les ABC. 70% de leur linéaire a disparu depuis 1950, bien qu'elles remplissent des fonctions écologiques cruciales. Il est d'autant plus important de diffuser des méthodes de terrain pour prendre en compte leurs caractéristiques durant l'ABC : fonctionnalités écologiques, espèces associées ou services écosystémiques rendus. Cela permet alors d'améliorer leur gestion, d'organiser des opérations de restauration ou d'entretien des haies existantes, voire d'envisager leur protection juridique en les intégrant aux PLU à travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), comme le projette la communauté

de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) pour les haies de sa plaine viticole.

Plus rarement étudié, le bâti comme refuge de biodiversité a lui aussi fait l'objet d'un atelier, démontrant l'intérêt de l'ABC pour mettre en lumière l'importance de la nature en ville. L'occasion de constater la méconnaissance générale des espèces qui lui sont inféodées (oiseaux, chauves-souris, reptiles, insectes), le manque d'acteurs spécialisés sur ce sujet et le besoin de formation des professionnels de la rénovation. *Ces lacunes constituent un frein évident à sa prise en compte par les collectivités. Pourtant, les espèces du bâti sont en déclin, et la destruction de leur habitat est un délit*, a rappelé Maëva Felten, responsable du programme « Nature en ville » à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Les ABC peuvent aussi être l'occasion de travailler sur les espèces exotiques envahissantes (EEE). Porté par le PNR, l'ABC de la Martinique (qui couvre dix communes) les a ainsi intégrées dans l'état des lieux des connaissances sur la biodiversité. Son plan d'actions prévoit un suivi des EEE et une formation des citoyens sur ce thème. En effet, l'un des piliers de la démarche ABC est d'impliquer le public le plus large possible !

Mobiliser les habitants et les acteurs du territoire

Habitants, élus, acteurs locaux... L'élaboration du diagnostic des enjeux de biodiversité du territoire dans le cadre d'un ABC, ainsi que ses résultats ont vocation à être partagés par le plus grand nombre. La mobilisation des agriculteurs, incontournables en milieu rural, nécessite d'intégrer leurs préoccupations professionnelles quotidiennes et, bien sûr, de s'adapter à leurs contraintes, notamment en termes de temps disponible. À ce propos, Jean-Marie Virely, maire d'Epoisses (Côte d'Or), membre du « Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique », a apporté son témoignage : *Nos exploitants agricoles nous disent qu'ils ne peuvent pas encore dégrader leurs revenus pour la biodiversité. Pourtant, la protection des espèces va dans le sens de leurs intérêts économiques ! Cela montre qu'il y a beaucoup de formation à faire, d'explications à donner.*

La communauté de communes Vallée de l'Hérault a proposé aux viticulteurs de se former à la biodiversité durant trois jours avec l'association Les écologistes de l'Euzière. *Quelques exploitants seulement, tous en agriculture biologique, se sont inscrits mais ils étaient particulièrement motivés, a observé Jason Crebassa, chargé de mission ABC à la CCVH. Après la formation, convaincus des services rendus à l'agriculture par la biodiversité, ces professionnels ont spontanément installé des gîtes à chauves-souris sur leurs parcelles, planté des haies ou adopté l'enherbement entre leurs rangs de pieds de vigne. Cette pratique conditionne l'abondance de certains auxiliaires des cultures, ce qui les a beaucoup intéressés. Il est essentiel de communiquer largement ce type de résultats, si l'on souhaite amener les gens à agir, a témoigné Jason Crebassa.*

Pour renforcer l'implication des agriculteurs dans les « conseils locaux de la biodiversité » qu'il avait mis en place, le PNR des Vosges du Nord (Bas-Rhin, Moselle) est passé par les associations foncières agricoles. Léa Mengus, chargée de

mission au PNR, a admis que les échanges étaient parfois tendus, du fait de la crise traversée par la profession. *Il était important pour nous d'écouter les motifs de mécontentement des agriculteurs, a-t-elle analysé, pour instaurer peu à peu des relations de confiance. Certains ont finalement participé à la mise en place de bandes fleuries, de haies... et, dans le cadre de l'ABC des Vosges du Nord, une dizaine d'entre eux se sont engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques [MAEC], pour une surface totale de 75 hectares, s'est félicitée Léa Mengus.*

Les entreprises, quelle que soit leur taille, sont plus rarement impliquées dans les ABC. Pourtant, elles dépendent du monde vivant et ont un impact sur ce dernier. À la Martinique, plusieurs grands producteurs de rhum ont répondu à l'invitation du PNR, les conviant au comité ABC de la commune de Macouba. *Ils participent aux réunions de partage d'informations sur la biodiversité, les usages qui en sont faits et les traditions, a expliqué Melvin Beatrix, chargé de mission ABC au PNR. Dans les Yvelines, à l'issue de son ABC, la commune de Beynes a quant à elle signé une convention avec Storengy pour mener des actions sur la lutte contre la pollution lumineuse, la sensibilisation des habitants et la restauration d'un cours d'eau.*

Pour élargir le panel du public mobilisé lors des ABC, il faut être créatif et multiplier les approches. *L'histoire, l'art ou les approches sensibles sont aussi des portes d'entrée vers la préservation du vivant !, a rappelé Delphine Jung, chargée de mission à la direction régionale Occitanie de l'OFB, qui avait animé l'atelier « Mobiliser les citoyens au-delà d'un public déjà convaincu ».*

Parmi les retours d'expériences présentés : le Sensoried, une balade pieds nus de 1,5 km aménagée suite à l'ABC de Muttersholtz (Bas-Rhin). *Propriété de la commune, elle est gérée par la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale. On marche*

sur du foin, de la paille, des fanes de maïs... autant de matériaux en lien avec le paysage et son histoire, a détaillé Bastien Imhoff, chargé de projet à la Maison de la nature. Après dix ans d'existence, le succès est tel qu'il faut parfois limiter la fréquentation ! Au départ, ce sentier était imaginé pour les familles, mais on y voit aussi des assistantes maternelles avec de jeunes enfants, des entreprises en team building, des personnes en situation de handicap, des ados... Beaucoup n'étaient pas du tout familiers des événements sur la biodiversité, s'est-il réjoui.

La commune de Montbazin (Hérault), de son côté, a misé sur les garrigues pour rassembler les habitants attachés à cet écosystème. De 2021 à 2023, un « ABC des garrigues » a donc été réalisé, avec deux communes limitrophes. Une Fête des garrigues a également été instituée, dont la troisième édition s'est tenue en juin 2024. Au programme : concerts de groupe locaux, concours photo sur le patrimoine naturel, jeu de piste en garrigue avec des associations du secteur... Des conférences sur le patrimoine historique des garrigues ou la

toponymie ont aussi été organisées, remplaçant la biodiversité dans l'histoire locale.

Pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers (Vienne), l'ABC a été l'occasion de confier aux deux Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) 20 sessions de « maraudage ». *Il s'agit d'aller à la rencontre du grand public là où il se trouve : espaces touristiques, guinguettes, marchés..., a témoigné Thomas Rodier, chef du pôle Conservation et valorisation de la nature. Nous avons touché 300 personnes, reprend-il. Cela peut paraître peu mais lorsqu'on arrive à créer un lien, c'est très qualitatif : à la fin de la discussion, la plupart des personnes nous disent qu'à l'avenir, elles seront plus sensibles à la biodiversité.*

Rallier certains publics est un travail à inscrire dans la durée, d'où la pertinence des aires éducatives. Ces projets pédagogiques sur deux ans, soutenus

/// L'histoire, l'art ou les approches sensibles sont aussi des portes d'entrée vers la préservation du vivant !

L'ABC pour faire évoluer le rapport au vivant

Pour enrayer l'effondrement de la nature, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) appelle à des changements en profondeur sur les plans économique, social, politique et technologique. Ces « changements transformateurs » concernent notamment notre relation au vivant. Comment la démarche ABC peut-elle la faire évoluer ? C'était le thème d'un atelier du parcours « Mobilisation citoyenne » proposé par l'équipe « Humains non-humains » de l'OFB. Deux témoignages ont d'abord été présentés : les études sociologiques et la cartographie sensibles menées dans le cadre des ABC du PNR Normandie-Maine d'une part, et les atlas socioculturels de rivières réalisés par l'association Eaux et rivières de Bretagne, d'autre part. Les participants ont ensuite été invités à réfléchir, en sous-groupes, aux thématiques suivantes :

- les dispositifs et les outils mobilisables pour davantage prendre en compte les relations et les liens sensibles entre humains et non-humains dans les ABC ;
- les freins et les leviers à la mise en œuvre de ces approches sensibles dans les ABC ;
- les façons d'intégrer les relations sensibles entre humains et non-humains dans la gouvernance et les documents d'aménagements à l'échelle du territoire.

À noter : la campagne de financement 2025 des ABC intègre un volet spécifique sur la transformation de notre relation au vivant.

En savoir plus : professionnels.ofb.fr/fr/node/1809



Figure 4 ■ Une sortie nature organisée dans le cadre d'une aire terrestre éducative (ici, l'école Simone Veil à Ault dans la Somme). © S. Pluriel/SIPA

par l'OFB, peuvent être portés par une ou plusieurs classes, du CE2 au lycée, simultanément ou successivement, à mesure que grandissent les élèves. Elle leur donne l'occasion d'observer, de s'interroger collectivement sur la biodiversité et sa préservation et de proposer des actions sur un périmètre donné.

Les aires éducatives s'inscrivent naturellement dans le volet « mobilisation citoyenne » d'un ABC. Dans le cadre de l'ABC de la ville du Havre [Seine-Maritime], deux aires éducatives terrestres et une aire éducative marine ont été créées, en essayant de toucher en priorité les quartiers

populaires, a précisé Marc Affagard, chargé de projet « Nature en ville ». Cette démarche permet aux enfants de s'impliquer dans la vie publique. Elle donne même du sens à l'école pour certains élèves en difficulté. *Des professeurs nous ont confié qu'ils avaient entendu des élèves s'exprimer pour la première fois lors d'une sortie dans leur aire éducative !*, a témoigné l'écologue.

L'atelier « Construire une stratégie de mobilisation des acteurs avant, pendant et après l'ABC » a permis aux participants de découvrir la Caravane des transitions qui circule dans les territoires depuis 2015. Julian Pondaven, directeur du réseau Cohérence¹, à l'initiative de ce projet expérimenté par la commune de Lailly (Ille-et-Vilaine) durant son ABC, a détaillé : *Cette caravane prend la forme d'une soirée ouverte à tous les publics. Plusieurs initiatives concrètes concernant l'agriculture, l'énergie, la coopération, la biodiversité sont d'abord présentées, puis approfondies lors d'ateliers qui permettent aux participants de coconstruire leur propre projet.* Grâce à ce réservoir d'inspirations, à exploiter dans le cadre du plan d'actions d'un ABC par exemple, les bonnes pratiques essaient sans qu'il soit besoin de tout réinventer !

Vers des projets de territoire favorables à la biodiversité

Le quatrième parcours d'ateliers explorait la capacité des ABC à éclairer les décisions prises à l'échelle des territoires pour inscrire la biodiversité au cœur des politiques locales. Il présentait aussi des exemples d'actions concrètes mises en œuvre par des « Territoires engagés pour la nature » (TEN), pendant ou après l'ABC, autour de la sobriété, thème du concours « Capitale française de la biodiversité » en 2024.

L'atelier « Sobriété, agriculture et empreinte écologique du territoire » a exposé différentes manières de concilier préservation de la nature, alimentation durable et agriculture. En parallèle de son ABC, Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) a ainsi développé un projet global fondé sur l'alimentation durable, dans le triple objectif de protéger les terres agricoles, de favoriser la santé humaine et de réduire l'empreinte écologique

1. Retrouvez plus d'information sur la Caravane des transitions du réseau Cohérence : reseau-coherence.org/les-poles/caravane-des-transitions

globale. Au menu : une régie agricole municipale bio, une maison de l'éducation à l'alimentation durable, des jardins partagés ou encore une aide à l'installation d'agriculteurs. Jean-Sébastien Laumond, responsable du service Environnement et paysage pour la communauté de communes de la Vallée de la Bruche (Bas-Rhin), a quant à lui présenté les résultats d'une politique de long cours fondée sur la reconquête du paysage par le pastoralisme, grâce à 20 associations foncières pastorales qui fédèrent les communes et les propriétaires privés. *Autrefois plantés de résineux en monoculture, les fonds de vallées et les coteaux ont retrouvé une vocation de pâturage et de production de fourrage, au profit de la qualité de vie des habitants et de la biodiversité, s'est-il félicité.*

La recherche de sobriété gagne également du terrain dans la gestion des espaces verts, avec des innovations pour mieux concilier l'accueil du public, l'entretien et l'accueil de la biodiversité spontanée, tout en limitant les coûts, le temps de travail et les émissions de gaz à effet de serre. La commune de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine), a ainsi adapté la conception et la gestion écologique de ses espaces verts à l'évolution du climat breton et à la fréquentation. *Nous avons tenu à ce que le cycle de la matière soit bouclé sur place, grâce à des pratiques telles que la fauche précoce, les haies vives et sèches ou la création de massifs comestibles*, a détaillé Vincent Bouche, adjoint au maire. La Métropole de Nantes (Loire-Atlantique) a, quant à elle, présenté son objectif « 50 oasis de biodiversité », à créer de toutes pièces ou à partir d'espaces verts existants, dans la continuité de son ABC.

Pour plus de sobriété dans le cycle de l'eau, l'Eurométropole de Strasbourg a mis en œuvre des solutions d'adaptation fondées sur la nature, qui atténuent en outre les risques d'inondation et de coulées de boue : renaturation de rivières et de zones d'expansion des crues et gestion hydraulique douce. Le Pays Fléchois, dans la Sarthe, s'est quant à lui engagé, en parallèle de son ABC, dans la gestion écologique et l'animation d'une

zone humide d'importance, la réserve naturelle régionale du Marais de Cré, en faisant appel à des agriculteurs sous baux environnementaux et à de nombreux partenaires externes.

La sobriété lumineuse est un autre enjeu fort pouvant entrer dans le champ d'une démarche ABC, alors que les nuisances dues à l'éclairage artificiel se cumulent aux autres facteurs de fragmentation des habitats naturels (haies pour les chiroptères, prairies pour les hétérocères, mares et milieux forestiers pour les amphibiens, etc.). Lors d'un atelier consacré à cette question, Odeline Dal-longeville, responsable du service Environnement de la communauté de communes Bruyères – Vallons des Vosges, a présenté les connaissances apportées par l'ABC pour localiser les points problématiques pour la trame noire du territoire et aider les communes à passer à l'action. Adine Hector, responsable du département Écologie du territoire pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg a par ailleurs rendu compte du travail mené avec ses collègues des directions de l'urbanisme, des espaces verts et de l'éclairage public pour mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pollution lumineuse. *Nous avons ciblé les espèces lucifuges, celles qui fuient la lumière, pour lesquelles les enjeux sont particulièrement importants à proximité des réserves naturelles nationales et des réservoirs et corridors de biodiversité*, a-t-elle précisé. *Bien sûr, les usages humains ont également été pris en compte.*

En plénière d'ouverture, Jean-François Silvain, président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel du Grand Est, avait rappelé que le changement d'usage des terres, et notamment l'urbanisation, est l'un des facteurs majeurs de pression expliquant l'effondrement des effectifs des espèces. Pour contrer l'étalement urbain alors que la demande de nouveaux logements est continue, la commune de Muttersholtz (Bas-Rhin) a misé sur la rénovation et la transformation de l'habitat dans le village existant. *Nous avons aussi agi pour protéger et restaurer les trames écologiques en milieu agricole, via les obligations*

/// Parler de la biodiversité, c'est parler de l'habitabilité de nos territoires. Humains et non-humains, nos destins sont liés.

réelles environnementales, les baux ruraux environnementaux et en faisant dialoguer les agriculteurs avec les naturalistes, a expliqué Patrick Barbier, maire de la commune.

L'exemple de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), longtemps considéré comme une réserve foncière pour l'urbanisation et aujourd'hui doté d'une vaste zone de préemption des espaces naturels sensibles, a aussi été présenté, ainsi que celui de Montbazin (Hérault), dont les inventaires menés dans le cadre de l'ABC ont inspiré une stratégie d'acquisition des milieux à forts enjeux écologiques, pour les préserver de l'urbanisation. Un atelier dédié a enfin montré comment les résultats des ABC peuvent nourrir les documents d'urbanisme tels que les SCOT, qui donnent la vision stratégique d'un territoire à 20 ans, ou les PLU (communal ou intercommunal), qui constituent la mise en œuvre plus opérationnelle de cette stratégie d'occupation de l'espace à 10 ans. L'ABC permet ainsi d'intégrer la biodiversité dans

la planification urbaine et d'éclairer les décisions d'aménagement, comme l'illustre la publication *L'Atlas de la biodiversité communale, un levier pour intégrer la biodiversité dans les documents d'urbanisme*² dévoilée par l'OFB spécialement à l'occasion du colloque.

Les très nombreux exemples exposés lors de ces quatre jours l'ont démontré : les ABC s'inscrivent pleinement dans une démarche de planification écologique locale en faveur de la biodiversité, qui peut être poursuivie et renforcée dans le cadre du programme « Territoires engagés pour la nature ». Bien au-delà du strict cadre réglementaire, cette démarche collective volontaire, positive et créatrice de lien social permet aux habitants et aux acteurs locaux de se saisir concrètement des enjeux de la transition écologique. Elle est un outil puissant au service de projets de territoire qui font de la biodiversité un atout et une force. *Un ABC, ce sont trois lettres pour commencer à écrire une histoire. À nous, collectivement, de la poursuivre, a conclu Christophe Aubel, directeur général délégué à la mobilisation de la société de l'OFB. Rappelons que parler de la biodiversité, c'est parler de l'habitabilité de nos territoires. Humains et non-humains, nos destins sont liés.*



Figure 5 ■ Balade nocturne dans le centre-ville de Strasbourg, pour évoquer la trame noire, la sobriété lumineuse et la faune nocturne. © P. Massit/OFB.

2. Faraüs T. & Monod K., *L'atlas de la biodiversité communale. Un levier pour intégrer la biodiversité dans les documents d'urbanisme* (2024), OFB.

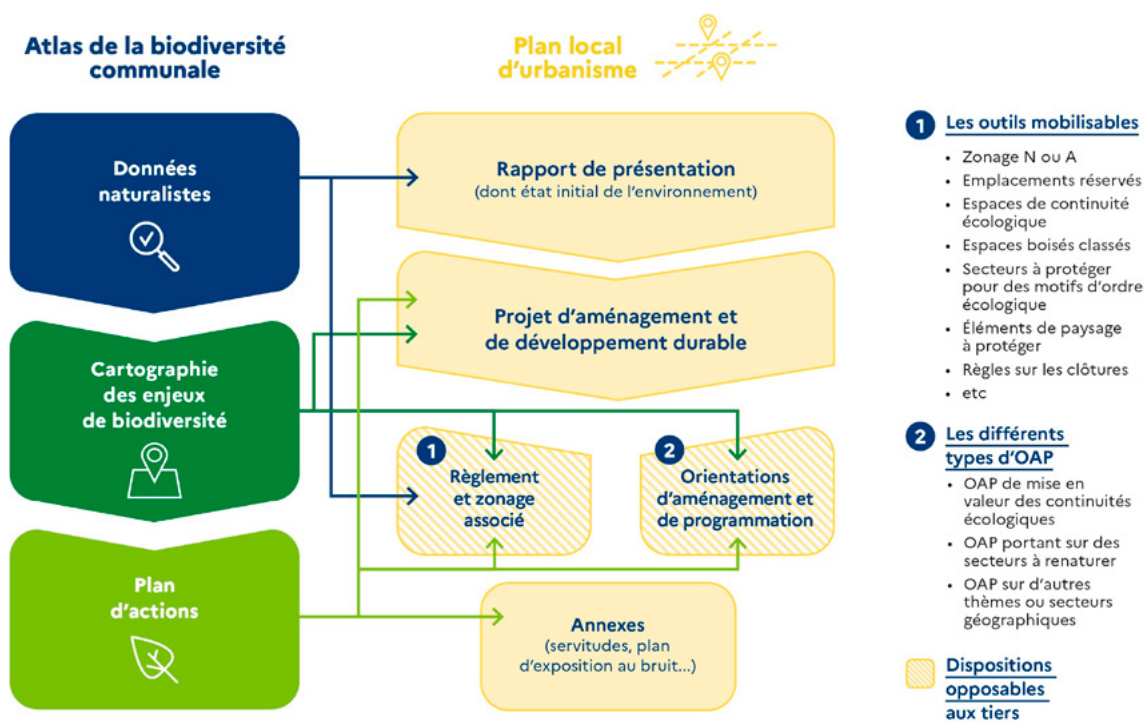


Figure 6 • L'articulation entre l'ABC et les pièces du plan local d'urbanisme. Source : OFB, 2024.

Trois questions pour se lancer

Qui peut porter un projet d'ABC ?

Un ABC est porté par une collectivité (commune, structure intercommunale), seule ou en consortium avec des partenaires. Chaque demandeur se voit alors octroyer une partie de la subvention du projet. En Outre-mer, les associations peuvent porter les projets pour le compte des communes.

Quel financement ?

Depuis 2017, les ABC disposent d'un financement dédié de l'OFB, jusqu'à 80% des dépenses éligibles, dans la limite d'un plafond de 250 000 €. Des cofinancements sont possibles avec les Conseils régionaux, les Conseils départementaux, le Fonds européen de développement régional (Feder) ou encore du mécénat privé. La dotation de soutien pour les aménités rurales (DSCAR) peut être une source de financement complémentaire pour les communes concernées.

Pour quelles dépenses ?

Toutes les dépenses utiles au projet, relatives aux inventaires, aux actions de sensibilisation, à la communication... Il est possible de recruter, notamment des CDD de projet, des services civiques, des volontaires territoriaux en administration, des stagiaires, etc. En revanche, le salaire des personnels permanents des collectivités ne peut être pris en charge dans le cadre d'un ABC. Par ailleurs, le travail réalisé en amont du dépôt de dossier (études éventuelles, montage de dossier, etc.) n'est pas éligible au financement.

Inscrire la biodiversité au cœur des projets de territoire

Synthèse du quatrième colloque des atlas de la biodiversité communale (ABC) qui s'est tenu à Strasbourg, du 5 au 7 novembre 2024, à l'invitation de l'Office français de la biodiversité (OFB), de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et de l'Eurométropole de Strasbourg.



Retrouvez les replays, présentations et fiches de restitution du colloque sur la page dédiée du portail technique de l'OFB : professionnels.ofb.fr/fr/restitution/4e-colloque-national-atlas-biodiversite-communale

Consultez la page de présentation de la démarche ABC : ofb.gouv.fr/abc

Localisez les projets ABC sur la carte interactive : abc.naturefrance.fr



Thibault Faraüs (OFB),
avec les contributions de :
Marin Lardeau (OFB),
Gilles Lecuir (ARB Île-de-France),
Thierry Mougey (FPNRF),
Mélanie Vassieux (OFB).

Directeur de la publication : Olivier Thibault • **Coordination :** Daria Khliustova, Léane Berne • **Rédaction :** Thibault Faraüs (OFB), Marie Lescroart • **Réalisation :** Opixido • **Impression :** Cloître • **Éditeur :** OFB – 12, cours Lumière – 94300 Vincennes

Gratuit • OFB • Août 2025

Dépôt légal à parution

ISBN web : 978-2-38170-223-0

ISBN print : 978-2-38170-224-7

La collection **Rencontres** valorise les sujets majeurs mis en avant lors des événements scientifiques et techniques organisés par l'Office français de la biodiversité, ou en coopération avec ses partenaires, à travers une synthèse illustrée d'exemples et de témoignages.

Donnez-nous
votre avis



professionnels.ofb.fr/fr/rencontres

ofb.gouv.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ